

Cussac Fort-Médoc, le 4 janvier 2019

Aux habitants de Cussac Fort-Médoc

Nos réf : DF/GG/NM/ 2019-003

Mesdames, Messieurs,

Depuis octobre 2018, quatorze départements dont celui de la Gironde, défendent le Manifeste des Territoires, également soutenu par le Président de l'association des départements de France, Dominique BUSSEREAU et par le Président du Sénat, Gérard LARCHER.

Ce manifeste, indépendant des appartenances politiques des uns et des autres fait écho à la montée de la colère citoyenne et à la surdité de l'Etat :

« La confiance citoyenne s'érode. Elle laisse la place à un sentiment d'abandon par un pouvoir qui, depuis Paris, se coupe des réalités. Cet éloignement s'accroissant, la colère monte sur le terrain comme dans les urnes. Elle doit être entendue. »

Les événements sociaux qui se sont produits depuis novembre 2018 confirment la pertinence de ce manifeste et les territoires ruraux sont particulièrement touchés par le creusement des inégalités sociales et territoriales.

Le rôle de la commune n'est pas de prendre parti, de juger, ni de contredire mais bel et bien d'écouter, d'enregistrer et de faire remonter l'expression citoyenne, pour que l'action publique prenne en charge concrètement les réalités quotidiennes de ses concitoyens.

Il est de notre responsabilité d'élus locaux de donner à chacun la possibilité de s'exprimer, de faire part de ses doléances et de formuler des propositions.

C'est pourquoi :

- Notre commune met à la disposition de ses habitants un registre de doléances et de propositions qui est à votre disposition à l'accueil de la mairie sur lequel vous pouvez librement vous exprimer et qui sera transmis à Monsieur le Président de la République.
- Nous mettons également à votre disposition une adresse courriel à laquelle vous pouvez écrire électroniquement, pour celles et ceux qui souhaitent s'exprimer par mél : doleances-propositions-cussac@orange.fr : les méls reçus seront inscrits sur le registre de doléances et de propositions.
- Notre commune va organiser des « cafés citoyens » le samedi pour lesquels les participants seront tirés au sort sur les listes électorales : leurs noms et les dates de ces cafés citoyens seront affichés en mairie afin que ces participants puissent se faire les porte-paroles des habitants.

Ces moyens mis à votre disposition ont pour seul et unique but de vous permettre de vous emparer des sujets qui vous tiennent à cœur et de faire connaître vos préoccupations, vos souhaits et vos idées dans un esprit de démocratie participative.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Le Maire

Dominique FEDIEU